



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

L'actualité sur les conflits en cours occupe toujours une place prépondérante dans les instances de décision publiques et dans les médias. Par ses actions de communication, la CFR essaie de se frayer un chemin dans ces espaces plus ou moins accessibles et propices à porter les revendications de ses membres et de leurs adhérents. Le récent colloque sur « L'emploi des seniors » a constitué un excellent et réussi exemple de cette nécessité justifiée, transmise et relayée sur le terrain par son équipe de Délégués. Le Président, Pierre Erbs

Réunion du Bureau du 19 février 2024

Retour sur le colloque « Emploi des seniors » : L'ensemble des participants et notamment les invités extérieurs à la CFR ont reconnu la réussite de ce colloque dont les prestations ont été appréciées pour l'excellence de leur qualité. Un compte-rendu du colloque sera établi par la Commission « Emploi des seniors » et un courrier sera adressé aux participants et aux délégués de la CFR. L'idée d'un futur colloque sur l'autonomie a été évoquée par la CNRPL.

Communication LinkedIn : De nombreux messages sont reçus. Il est renouvelé d'engager la démarche pour s'abonner.

Service Public Départemental de l'Autonomie – SPDA - Expérimentation : La présentation faite par Ch. Meyer, Vice-présidente de la CNSA à la visioconférence du 9 février à laquelle la Commission « Autonomie » de la CFR, animée par S. Denis, avait invité les représentants des CDCA des dix-huit départements préfigurateurs a reçu un accueil très favorable qui s'est concrétisé par la demande d'une nouvelle rencontre sur le même objet dans les 3 ou 4 mois à venir.

Questions diverses : Financement de l'autonomie : Il a été évoqué au C.E.S.E. l'écart de taux de CSG qui s'applique aux actifs vs les retraités et qui pourrait être fléché - comme toujours proposé par la CFR - vers le financement de la perte d'autonomie. Cotisation 1% maladie : Le recours déposé devant le tribunal de Paris fait l'objet d'une réorientation de la requête pour un examen prévu en septembre prochain. Succession à la Commission « Retraite » : Pierre Lange (FNAR), animateur très actif de très longue date de la Commission a souhaité « passer la main » ; Félix Vézier (ANR) qui a été pressenti a accepté de le remplacer dans cette tâche essentielle pour la conduite des actions et l'image de la CFR.

Commission « Retraite » du 19 février 2024

Pensions de réversion : Deux documents du Conseil d'Orientation des Retraites ont attiré l'attention de la Commission quant aux réflexions engagées comme prévu dans la réforme 2023 sur les évolutions envisageables des pensions de réversion. Ces réflexions qui doivent s'envisager dans une ou plusieurs réformes d'ensemble des dispositifs des droits familiaux et conjugaux semblent prendre une mauvaise direction dès lors que la généralisation de la condition de ressources n'est pas écartée alors que dans le même temps il est noté que la cotisation pour la retraite inclut la réversion ! Une lettre au COR sera préparée pour montrer l'étonnement de la CFR sur le sujet complété par celui du sujet de l'absence devenue des réunions mensuelles des groupes de travail. Une première mise à jour des documents publiés sur le site web CFR est examinée en séance. L'utilité de la publication des courbes de pouvoir d'achat est confirmée. Un projet de courrier au Ministère du Travail de la Santé et des Solidarités sera accompagné de cas concrets sur l'impact de l'évolution du MICO et de l'ASPA selon que le salaire est perçu au niveau du SMIC ou en deçà.

Commission « Emploi des seniors » du 11 mars 2024

Tenue du colloque « Emploi des seniors » : 96 personnes étaient présentes dont : 9 journalistes, 7 députés, 2 partenaires sociaux et 2 chargés de mission d'institutions publiques. Deux courriers seront préparés : le premier de remerciements aux intervenants, le second à disposition des Délégués CFR pour utilisation dans leurs contacts avec les Parlementaires. Deux points seront mis en exergue : l'index senior et l'accompagnement senior avec les volets formation, cumul emploi-retraite et retraite progressive. Il est impératif de rester à l'écoute des réactions suscitées par le colloque pour agir concomitamment. Sur le « Plan Travail », les négociations en cours entre les partenaires sociaux ne semblent pas être en mesure d'aboutir pour respecter le délai fixé au 26 mars prochain.

Commission « Santé » du 11 mars 2024

La protection sociale en France et en Europe a fait l'objet d'un dossier publié par la DREES (annexe 1) et commenté en séance ; l'on a pu relever : que pour les prestations sociales, la France est au 1^{er} rang des pays européens avec 32,2% du PIB, que 12.550€/an de prestations sociales sont servies en moyenne par habitant en France, que les prestations sociales augmentent moins vite que l'inflation, que pour des ressources de la protection sociale en augmentation de + 5%, l'excédent de la protection sociale s'établit à 11 Mrds € vs un déficit public de 127 Mrds €. Une réflexion sur la prévention est engagée sur la base du projet « ICOPE » (annexe 2), outil de vulgarisation de la prévention déployé actuellement dans 10 régions sur 13. La possibilité de relayer ce projet dans les CDCA, CRSA, CTS... est évoquée.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

